

dont l'application s'est souvent retournée contre lui.

L'accaparement, prohibé par les lois, s'étale quand même au grand jour sans qu'on puisse ou qu'on veuille prendre contre lui des mesures de coercition ou plutôt de simple préservation.

L'instruction qu'on a concédée non sans peine au peuple lui fait sentir davantage encore tout le poids des iniquités sociales.

Jusqu'ici le progrès en marche a fait de ce peuple l'esclave industriel, alors qu'étant lui-même l'artisan du progrès, il eût dû y trouver une réciprocité d'avantages pour ses besoins matériels et moraux.

Les grandes découvertes, les inventions de toutes sortes, que des natures d'élite issues de la masse prolétarienne donnent sans cesse à l'Humanité, ne profitent, dans beaucoup de cas, qu'à la classe aisée qui les exploite. Une production intensive est exigée, causant des perturbations qui se traduisent par des chômages dont souffre le travailleur et des crises qui épuisent et ruinent le petit commerce.

Il y a là un danger qui n'échappe pas à l'œil de celui qui observe la direction donnée au progrès du machinisme.

Il est trop évident, malheureusement, et la multiplicité des grèves le démontre, que le machinisme a augmenté l'antagonisme entre le capital et le travail.

D'autre part, le mouvement économique témoigne de l'acuité violente que prend la lutte des intérêts devant une surproduction énorme et

les *trusts* accapareurs qu'elle suscite.

Le patronat, atteint lui-même, tend à disparaître. Bien peu de patrons peuvent, en effet, subir isolément les lourds sacrifices qu'imposent des réformes continues de matériel résultant de la nécessité de tenir tête à la concurrence qui dérive des inventions nouvelles. Puis, entre les exigences draconiennes des capitalistes et les justes doléances de ses ouvriers, il préfère céder la place à des sociétés commerciales où se confondent ses intérêts en même temps que s'efface sa responsabilité.

Le prolétariat ne trouvera donc bientôt devant lui que des directeurs en quelque sorte irresponsables, représentants d'un patronat collectif et anonyme.

Le fossé qui sépare le capital du travail ne se trouvera-t-il pas par là creusé plus profondément, et n'est-il pas à craindre qu'un jour ou l'autre une conflagration terrible n'éclate ?

Ce sont ces considérations qui ont amené les fondateurs des sociétés de prévoyance à rechercher le moyen de résoudre pacifiquement la question sociale et d'éviter une convulsion violente de la société dont le travailleur pourrait être une fois de plus la dupe.

La solution qu'ils trouvèrent à ce problème troublant put paraître empirique il y a vingt-cinq ans, mais elle n'en était pas moins profondément vraie, ses détracteurs eux-mêmes ont été forcés de le reconnaître.

« Les riches, se sont dit ces fondateurs, s'associent entre eux pour